DURAND ET ASSOCIÉS

SOCIÉTÉ ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

AIDES
Tour Essor
14, Rue Scandini
93500 PANTIN

EXERCICE 2006

RAPPORTS

DU

COMMISSAIRE AUX COMPTES

SIÈGE SOCIAL :

113, Avenue Victor Hugo - 16100 COGNAC

BUREAUX A :

Domaine de la Combe - Route des Mesniers - 16710 SAINT-YRIEIX SUR CHARENTE

151, Quai de la Souys - 33270 FLOIRAC

36, Boulevard Guillet-Maillet - 17100 SAINTES



AIDES
Tour Essor
14, Rue Scandini
93500 PANTIN

EXERCICE 2006

Sommaire

RAPPORT GENERAL

AIDES

Tour Essor
14, rue Scandicci
93500 PANTIN

EXERCICE 2006

RAPPORT GENERAL

DU

COMMISSAIRE AUX COMPTES

AIDES
Tour Essor
14 Rue Scandicci
93500 PANTIN

EXERCICE 2006

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association AIDES tels qu'ils sont joints au présent rapport,

- la justification de nos appréciations,

- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention :

- sur la note n° I-1 exposée dans l'annexe et relative à l'approche par composant

- sur la note n° V-2 exposée dans l'annexe et relative à la fusion avec Aides Ile-de-France

- sur la note n° VIII exposée dans l'annexe et relative au résultat sous contrôle de tiers financeurs

- sur la note exposée dans l'annexe et indiquant que le Compte d'emploi des Ressources est présenté pour la première fois dans l'annexe comptable

- sur l'impossibilité de nous prononcer sur la valorisation du volontariat telle qu'elle figure dans l'annexe qui reste basée sur une estimation forfaitaire des temps passés par les volontaires.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 829-3 du Code de Commerce relative à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- l'annexe expose en page 28 et suivantes, les modalités d'élaboration retenue pour établir le Compte d'emploi des Ressources prévu à l'article 4 de la loi n° 91-772 du 7 août 1991.Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié qu'en l'absence de règles comptables applicables à l'élaboration du Compte d'emploi annuel des Ressources, les modalités d'élaboration du Compte d'emploi , et notamment les règles relatives à l'affectation des frais de fonctionnement, sont correctement décrites dans les notes accompagnant ce compte et correspondent aux règles retenues sur l'exercice précédent.
Nous sommes enfin assurés de la correcte mise en œuvre de ces modalités pour l'élaboration du Compte d'emploi annuel des Ressources.

- l'annexe expose en page 6, les règles et méthodes comptables relatives aux immobilisations incorporelles et plus précisément aux coûts externes de constitution du fichier donateurs. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des notes fournies dans l'annexe. Dans le cadre de notre appréciation de la valorisation de ces actifs, nous nous sommes assurés du bien fondé, de leur maintien à l'actif et des durées d'amortissement retenues en prenant connaissance des avantages futurs générés par ce fichier.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception des observations exposées ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait au Tourne,
Le 18 juin 2007

P/la SA DURAND et Associés
Nicolas de LAAGE de MEUX
Commissaire aux comptes et Mandataire social

BILAN

BILAN ACTIF

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net 31/12/2006	Net 31/12/2005
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement	35 904	997	34 907	
Concession, brevets et droits similaires	59 819	54 391	5 428	338
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	6 964 001	3 680 039	3 283 963	1 196 230
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	178 200		178 200	19 818
Constructions	1 571 568	336 201	1 235 367	837 902
Installations techniques, matériel et outillage industriel	196 985	143 759	53 226	70 550
Autres immobilisations corporelles	3 352 114	2 774 812	577 302	435 169
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations				
Autres participations				
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés	15 704		15 704	12 638
Prêts	229 946		229 946	177 672
Autres immobilisations financières	208 466	1 803	206 663	131 596
ACTIF IMMOBILISÉ (I)	**12 812 707**	**6 992 002**	**5 820 705**	**2 881 914**
STOCKS ET EN-COURS				
Stocks de matières premières				
Stocks d'en-cours de product. de biens				
Stocks d'en-cours product. de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
CRÉANCES D'EXPLOITATION				
Avances, acomptes versés sur commandes	14 175		14 175	16 259
Créances usagers et comptes rattachés	79 820	951	78 868	52 733
Autres créances	5 871 444	596	5 870 848	5 501 328
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 831 580		2 831 580	2 981 490
Charges constatées d'avances	267 059		267 059	150 636
ACTIF CIRCULANT (II)	**9 064 078**	**1 547**	**9 062 530**	**8 702 445**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	**21 876 784**	**6 993 549**	**14 883 235**	**11 584 359**

(1) dont droit au bail		
(2) dont à moins d'un an	34 161	32 681
(3) Dont à plus d'un an		
ENGAGEMENTS RECUS		
Legs nets à réaliser :		
- acceptés par les organes statutairement compétents		
- autorisés par l'organisme de tutelle	47 812	269 180
Dons en nature restant à vendre		

BILAN PASSIF

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 327 819	1 327 819
Dont legs & dons contrepartie d'actifs immo. , subv. d'inv. affectés à des biens renouvelables		
Ecarts de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(1 238 331)	(1 461 208)
Résultat de l'exercice (Excédent ou déficit) (4)	(57 786)	159 780
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultats sous contrôle des tiers financeurs		
Ecarts de réévaluation	1 598 259	841 545
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	136 986	138 332
Provisions règlementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	**1 766 947**	**1 006 268**
Comptes de liaison (II)		
Provisions pour risques et charges	318 422	304 549
TOTAL (III)	**318 422**	**304 549**
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement	541 577	508 066
Sur autres ressources	35 960	
TOTAL (IV)	**577 537**	**508 066**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	4 421 738	1 964 782
Emprunts et dettes financières divers (3)	862	2 478
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 913 257	1 302 248
Dettes fiscales et sociales	1 915 138	1 478 470
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	96 583	81 711
Produits constatés d'avance (1)	3 872 752	4 935 788
TOTAL (V)	**12 220 330**	**9 765 476**
Ecarts de conversion passif (VI)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	**14 883 235**	**11 584 359**
(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des av. & acpt. recus sur cdes en cours)		
(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des av. & acpt. recus sur cdes en cours)		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeur de banque	3 735 820	1 476 939
(3) Dont emprunts participatifs		
(4) Dont Compte 1201 : Excédent	329 372	
Dont Compte 1291 : Déficit	65 319	
Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
ENGAGEMENTS DONNES :		

Euro

COMPTE DE RESULTAT

Compte de Résultat (Première Partie)

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005
Ventes de marchandises		
Prestations de services	14 801	15 330
Produits des activités annexes	152 348	122 894
MONTANTS NETS DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**167 149**	**138 224**
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	14 337 518	13 659 819
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	234 448	160 600
Collectes	7 388 152	4 000 868
Cotisations	27 017	31 768
Autres produits	110 186	129 011
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1) (I)	**22 264 470**	**18 120 290**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		1 951
Achats de matières premières et autres approvisionnement		
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]		
Autres achats et charges externes (2)	6 836 733	6 015 221
Impôts, taxes et versements assimilés	809 289	726 726
Salaires et traitements	7 077 016	6 560 455
Charges sociales	3 212 274	3 035 358
Autres charges de personnel		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	3 434 043	894 624
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actf circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges	19 242	10 668
Autres charges	640 783	397 058
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3) (II)	**22 029 380**	**17 642 061**
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**235 091**	**478 229**

Compte de Résultat (Seconde Partie)

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**235 091**	**478 229**
Bénéfice attribué ou perte transférée (IV)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation (4)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)		
Autres intérêts et produits assimilés (4)	1 304	2 235
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 524	1 805
Total des produits financiers (V)	**3 828**	**4 040**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		824
Intérêts et charges assimilées (5)	132 815	76 493
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilères de placement		
Total des charges financières (VI)	**132 815**	**77 317**
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	**(128 987)**	**(73 277)**
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II) + (V - VI)	**106 104**	**404 952**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	81 299	35 914
Produits exceptionnels sur opérations en capital	13 752	3 505
Reprises sur provisions et transferts de charges	154 403	79 417
Total des produits exceptionnels (VII)	**249 453**	**118 836**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	228 874	197 682
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	11 874	8 717
Dotations exceptionelles aux amortissements et provisions	132 360	230 275
Total des charges exceptionnelles (VIII)	**373 108**	**436 674**
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	***(123 655)***	***(317 837)***
Impôts sur les bénéfices (IX)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**22 517 752**	**18 243 166**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX)	**22 535 303**	**18 156 051**
5 - SOLDE INTERMEDIAIRE	**(17 551)**	**87 115**
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	378 209	483 745
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	418 444	411 080
EXCEDENT OU DEFICIT	**(57 786)**	**159 780**

Compte de Résultat (Troisième Partie)

(1) Dont produit afférents à des exercices antérieurs dont redevances sur crédit-bail mobilier (2) dont redevances sur crédit-bail immobilier (3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (4) dont produit concernant des entreprises liées (5) dont intérêts concernant des entreprises liées		

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

PRODUITS		
Bénévolats	3 521 882	
Prestation en nature		
Dons en nature		
TOTAL	**3 521 882**	
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à dispo gratuite des biens		
Prestations		
Personnel bénévole	3 521 882	
TOTAL	**3 521 882**	

ANNEXE

Règles et Méthodes comptables

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

(Règlement CRC 99-01 du 16 février 1999)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, éditées par le plan comptable général 1999, ainsi que par le plan comptable de la vie associative et le règlement CRC n° 99-01 du 16 février 1999.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

I – Principes, règles et méthodes comptables

1°) Immobilisations incorporelles et corporelles

A compter du 1er janvier 2005, l'application des règlements CRC 2004-06 et 2002-10 impose d'effectuer une approche par composants concernant notamment la valorisation de nos actifs immobiliers et à déterminer des durées d'amortissements de chaque composant en fonction de leur durée d'utilisation. Cette approche par composant a été effectuée dans les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006. L'application des règlements CRC 2004-06 et 2002-10 en la matière a majoré les immobilisations corporelles nettes de 63 k€.

L'exercice 2006 a été marqué par le développement de notre fichier donateurs grâce à des opérations de collectes effectuées dans la rue. Les coûts relatifs à la constitution de ce fichier donateurs figurent à l'actif du bilan dans le poste immobilisations incorporelles pour un montant de 6 964 001 €. Ces coûts sont amortis sur une période de 12 mois, à compter de deux mois après le début de chacune des opérations de collecte. Le montant des amortissements cumulés au 31 décembre 2006 s'élève à 3 680 039 €.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue :

- Logiciels :	Linéaire sur 1 an,
- Constructions :	Linéaire sur 20 ans,
- Agencements et aménagements des constructions :	Linéaire sur 3 à 10 ans,
- Matériel et outillage :	Linéaire sur 3 à 10 ans,
- Matériel de transport :	Linéaire sur 1 à 5 ans,
- Matériel de bureau :	Linéaire sur 2 à 10 ans,

- Matériel informatique : Linéaire sur 2 à 10 ans,
- Mobilier : Linéaire sur 2 à 10 ans,
- Autres matériels : Linéaire sur 4 à 5 ans,
- Autres immobilisations incorporelles : Linéaire sur 12 mois.

(cf. Tableau des immobilisations et amortissements – p13 à 17)

2°) Stocks

Un suivi des stocks des produits de prévention et de promotion est effectué en extra-comptable au sein du réseau. Il n'apparaît plus de stocks au bilan. Toutefois, ces produits, traités comptablement comme des consommables, peuvent faire l'objet d'écritures en Charges Constatés d'Avance à la clôture de l'exercice, selon les situations rencontrées dans le réseau.

3°) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

(cf. Tableau des créances et dettes – p20)

4°) Subventions et fonds dédiés

* Conformément au règlement CRC n° 99-01 du 16 février 1999, et pour les subventions notifiées sur un exercice mais non consommées en totalité, la subvention est comptabilisée en produit sur l'exercice de notification et apparaît pour son montant total en classe 74. La partie non consommée fait l'objet d'une écriture de dotation en fonds dédiés qui traduit vis à vis du financeur l'engagement à réaliser sur les ressources affectées.

* Concernant les conventions pluriannuelles, la partie rattachée à des exercices futurs reste comptabilisée en produits constatés d'avance.

* En 2006, AIDES a obtenu la création d'Etablissements CAARUD (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues) relevant du code de l'action sociale et des familles (notamment des articles L312-1 à L314-13). A ce titre, pour ces subventions, la partie « non » ou « sur » consommée en fin d'exercice n'a pas fait l'objet d'une écriture en fonds dédiés mais apparaît en résultat. Ce résultat fera l'objet d'une affectation à résultat sous contrôle de tiers financeurs dans le passif du bilan.

II – Informations complémentaires

1°) Provisions

(Cf Tableau des provisions – p 18)

2°) Produits à recevoir

(Cf Tableau des produits à recevoir – p 22)

3°) Charges à payer

(Cf Tableau des charges à payer – p 23)

4°) Produits et charges constatés d'avance

(Cf Tableau des produits et charges constatées d'avance – p 24)

5°) Suivi des fonds dédiés

(Cf Tableau des fonds dédiés – p 25)

6°) Effectif de l'association

(Cf Tableau des effectifs – p 27)

III – Engagements hors bilan

1°) Engagements donnés

a) Crédit-Bail

Les redevances de crédit-bail restant à verser indiquées ci-dessous incluent les redevances de AIDES ILE DE France. Elles se décomposent de la manière suivante :

- Redevances à payer à moins d'un an : 108.917 €
- Redevances à payer de 1 à 5 ans : 159.258 €
- Redevances à payer à plus de 5 ans : 0 €
  - Engagement de crédit-bail total : 268.175€

La valeur de reprise de l'ensemble du matériel à l'issue des contrats de crédit-bail s'élève à 6.868 € au 31/12/2006.

b) Privilèges de prêteurs de deniers et hypothèque.

AIDES a consenti trois privilèges de prêteur de deniers en premier rang au profit de la Banque Française du Crédit Coopératif d'un montant de 553.571 euros dans le cadre de l'emprunt souscrit pour l'acquisition du siège de Pantin, d'un montant de 341.000 euros dans le cadre de l'emprunt souscrit pour l'acquisition du Rez-de-Chaussée de la Tour Essor permettant l'hébergement des formations nationales et d'un montant de 215.000 dans le cadre d'un emprunt souscrit pour l'acquisition du Xème étage de la Tour Essor afin de faire face au développement de l'association.
Une hypothèque conventionnelle, à hauteur de 76.225 euros a été également donnée au profit de la BFCC.

c) Engagement en matière de retraite.

Pour des raisons techniques, le montant des engagements en matière de retraite au 31/12/2006 n'a pu être précisément détaillé. Pour mémoire, le montant des engagements de retraites au 31 décembre 2005 était de 865.906 euros. Les dispositions techniques nécessaires au calcul détaillé seront prises lors de la clôture au 31 décembre 2007.

d) Convention de Dailly avec la Banque Française de Crédit Coopératif.

L'Association AIDES a souscrit avec la BFCC une convention Dailly. Au 31/12/2006, il n'existe aucun en cours à ce titre.

2°) Engagements reçus en matière de legs

Les legs et donations autorisés par l'administration mais non encore réalisés à la clôture 2005 s'élevaient à 269k€.

Sur ces legs, 6 k€ autorisés en 2004 et 281 k€ autorisés en 2005 ont été définitivement réalisés en 2006. Il est à préciser que pour certains legs, les montants reçus ont été supérieurs au montant espéré et autorisé par l'autorité de tutelle.

AIDES a également reçu en 2006 de nouveaux engagements de legs et donations pour 82 k€ dont 16 K€ ont été réalisés sur l'exercice 2006. (le solde 2006 s'élève donc à 66 k€).

Par conséquent, les legs et donations autorisés administrativement mais non réalisés à la clôture 2006 s'élèvent à 48 k€.

IV – Tableau de mouvement des fonds propres

Fonds Associatifs sans droit de reprise au 31/12/2005 :	1.327.819 €
- Report à nouveau au 31/12/2006 :	- 1.238.331 €
- Perte de l'exercice :	- 57.786 €
+ Apports de fusion :	+ 1.598.259 €
+ Subventions d'investissement net au 31/12/2006 :	+ 136.986 €
= Total des fonds associatifs au 31/12/2006 :	**1.766.947 €**

V – Evénements postérieurs à la clôture

1°) Evénements postérieurs à la clôture des comptes 2006

Un processus de fusion est en cours avec l'Association Bluemoon à Saint Martin. L'Assemblée Générale de BlueMoon et le conseil d'administration de AIDES ont accepté le contrat de fusion, celui-ci sera soumis à l'Assemblée Générale de AIDES le 24 juin 2007. En cas de validation, la fusion sera effective au 31 décembre 2007.
Un contrôle Urssaf est en cours au siège de l'Association portant sur les années 2004 à 2006.

Un contrôle de la Cour des Comptes sera effectué à partir de juin 2007, il portera sur les années 2003 à 2006.

2°) Suivi des événements postérieurs à la clôture précédente

* Les Assemblées Générales de AIDES et de l'association AIDES Ile de France ont accepté le protocole de fusion/absorption entre les deux associations. La fusion a pris effet au 31 décembre 2006. Le patrimoine de AIDES Ile de France a donc été intégré dans les comptes de bilan de AIDES au 31 décembre 2006.

Un tel processus de fusion s'est également déroulé avec l'association L'Oasis's à Reims. La fusion a été rétroactive au 01 janvier 2006.

* L'exercice 2006 a été marqué par l'essor de notre fichier donateur grâce à des opérations de collectes effectuées dans la rue. Après une période de test en 2004, puis de confirmation de ces opérations en 2005, les opérations de collectes de rue ont connu une réelle croissance en 2006. Cette croissance se traduit par une augmentation des immobilisations incorporelles, des amortissements afférents, (cf points I-1 relatifs aux immobilisations) et à une augmentation conséquente de nos produits de collectes. Ce type d'opérations a généré une marge nette pour l'Association en 2006.

VI – Autres informations

1°) Litiges en cours

En vertu du principe de prudence comptable, l'ensemble des litiges avec des tiers présentant un risque avéré pour l'association a été provisionné.

Les litiges liés aux ressources humaines ont été provisionnés au 31 décembre 2006 pour un montant de 138 k€ .

2°) Ré-organisation du réseau AIDES

Afin de couvrir la plus grande partie du territoire, une des recommandations du rapport de l'Inspection Générale des Affaires Sanitaires et Sociales, AIDES a ouvert une représentation en Guyane en 2005, puis a fusionné en 2006 avec AIDES Ile de France et avec l'association L'Oasis's dans la Marne.

3°) Evaluation des contributions volontaires en nature

La valorisation du volontariat, qui figure en troisième partie du compte de résultat s'élève à 3 521 882 €.
Cette évaluation du temps de présence des volontaires de AIDES pour 2006 a été établie d'après les éléments de valorisations suivants :

- nombre d'heures de volontariat : 190 372 heures correspondant à 523 volontaires effectuant 7 heures de volontariat par semaine en moyenne sur l'année.
- Coût horaire de valorisation : 18,50 € (charges sociales comprises, correspondant au coût horaire d'un répondant téléphonique à Sida Info Services).

4°) Valorisation des frais de campagnes

Les opérations de communication externe de AIDES sont organisés, entre autres, sous forme de campagnes grand public. Ces campagnes de sensibilisation ont été réalisées en partenariat avec des entreprises de communication privées qui ont offert certaines prestations à l'Association.

Ces prestations effectuées à titre gracieux ont été estimées de la façon suivante pour l'exercice 2006 :

- Campagne Grande Cause Nationale :	75.000 €
- Campagne « Parole de Séropositive » :	72.663 €
- Transat AG2R / Voilier AXA Atout Coeur :	48.000 €
- Court Métrage " Retour de la Capote" :	120.000 €
- Court Métrage « Sugar Baby Love » :	2.050.000 €
- Campagne « été » : « protégez vous aussi des mauvais coups »:	68.972 €
- Campagne « si j'étais séropositive » :	1.170.000 €
- Partenariats divers (hors campagnes) :	2.000 €
- Espaces gracieux négociés en presse (Hors campagnes) :	547.839 €
	4.154.474 €

VII – Décomposition du résultat par région

L'Association AIDES est désormais composée de 6 régions administratives et du siège, tenant chacun leur propre comptabilité. Le résultat de AIDES 2006 se décompose ainsi entre les différentes régions :
(les montants des produits et charges pour chaque région et le siège tiennent compte des opérations inter-établissements).

	Total des Produits	Total des Charges	Résultat
Auvergne Grand Languedoc	2.386.150 €	2.327.475 €	+ 58.675 €
Grand Est	1.881.188 €	2.043.627 €	- 162.439 €
Grand Ouest	2.057.129 €	2.041.996 €	+15.133 €
Nord Ouest Ile de France	1.560.744 €	1.521.713 €	+ 39 031 €
Rhône Alpes Méditerranée	3.127.316 €	3.210.907 €	- 83.591 €
Sud Ouest	2.024.236 €	1.993.245 €	+ 30.991 €
Siège National	13.304.396 €	13.259.982 €	+ 44.414 €
Total			**- 57.786 €**

VIII – Résultat sous contrôle de tiers financeurs

L'Association AIDES a obtenu en 2006 la création d'établissements CAARUD (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues).
La création d'établissements CAARUD relève du code de l'action sociale et des familles (notamment des articles L312-1 à L314-13).

Ainsi, contrairement aux autres subventions publiques pour lesquelles nous utilisons la notion de fonds dédiés, les parties non consommées ou surconsommées apparaissent dans le passif du bilan en résultat. Ce résultat fera l'objet d'une affectation à résultat sous contrôle de tiers financeurs dans le passif du bilan.

Cela représente sur le réseau AIDES un résultat cumulé excédentaire sous contrôle de tiers financeur de 329 k€ et un résultat cumulé déficitaire sous contrôle de tiers financeur de 65 k€.

La situation des CAARUD sur le réseau est la suivante (en Euros) :

REGION	DELEGATION	DOTATION DDASS/CPAM 2006	RESULTAT EXCEDENTAIRE A TIERS FINANCEUR	RESULTAT DEFICITAIRE A TIERS FINANCEUR
AGL	Haute Garonne	298 719,00	47 000,07	
	Hérault	176 758,00	33 095,94	
	Gard	109 686,00		-16 229,95
	Puy de Dôme	79 500,00		-6 578,78
S/total AGL		***664 663,00***	***80 096,01***	***-22 808,73***
GE	Doubs	40 319,00	10 031,00	
	Meurthe et Moselle	67 217,00		-2 110,34
	Moselle	45 402,00	936,19	
	Bas Rhin	24 320,00		-26 472,71
	Haut Rhin	54 151,00	13 938,94	
S/total GE		***231 409,00***	***24 906,13***	***-28 583,05***
GO	Indre et Loire	29 999,86		-522,06
	Finistère	95 786,00	21 038,67	
	Ille et Vilaine	136 216,00	52 756,53	
	Vendée	42 470,00	1 724,41	
S/total GO		***304 471,86***	***75 519,61***	***-522,06***
NOIF	Haute Normandie	71 063,00	26 840,88	
	Nord	108 286,97	30 397,32	
	Pas de Calais	19 749,03	7 531,48	
S/total NOIF		***199 099,00***	***64 769,68***	***0,00***
RAM	Ardèche	21 400,00		-4,35
	Isère	95 519,00		-13 400,33
	Var	67 700,00	37 413,24	
	Vaucluse	143 085,00	15 291,31	
S/total RAM		***327 704,00***	***52 704,55***	***-13 404,68***
SO	Charentes	62 333,00		
	Pau/Bayonne	50 576,00	17 000,64	
	Niort	22 524,00	14 374,88	
S/total SO		***135 433,00***	***31 375,52***	***0,00***
TOTAL		***1 862 779,86***	***329 371,50***	***-65 318,52***

Immobilisations

Exercice du 01/01/06 au 31/12/06

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement, de recherche et développement			35 904
Autres immobilisations incorporelles	1 749 741		5 282 422
	1 749 741		5 318 326
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	19 818		158 382
Constructions sur sol propre	955 594		505 558
Constructions sur sol d'autrui	44 838		69 633
Constructions installations générales	133 477		20 850
Installations techniques et outillage industriel	193 636		4 491
Installations générales, agencements et divers	523 154		864 974
Matériel de transport	342 603		176 682
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 078 447		485 124
Emballages récupérables et divers	2 674		
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
	3 294 242		2 285 692
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	12 638		4 636
Prêts et autres immobilisations financières	324 657		150 860
	337 296		155 496
TOTAL GÉNÉRAL	**5 381 278**		**7 759 513**

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab., de recherche et dévelop.			35 904	
Autres immobilisations incorporelles		8 342	7 023 821	
		8 342	7 059 725	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			178 200	
Constructions sur sol propre		158 382	1 302 770	
Constructions sur sol d'autrui			114 471	
Constructions installations générales			154 327	
Install. techn., matériel et out. industriels		1 142	196 985	
Inst. générales, agencements et divers		23 107	1 365 021	
Matériel de transport		25 390	493 894	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		72 546	1 491 025	
Emballages récupérables et divers	500		2 174	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
	500	280 567	5 298 867	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés		1 570	15 704	
Prêts et autres immo. financières		37 105	438 412	
		38 675	454 116	
TOTAL GÉNÉRAL	**500**	**327 585**	**12 812 707**	

Euro

Commentaire sur les immobilisations

1/ Les opérations relatives à la fusion entre AIDES et l'association L'OASIS'S

AIDES et l'association L'OASIS'S ont conclu le 24 juin 2006 un traité de fusion s'appliquant rétroactivement le 1er janvier 2006. La convention prévoit le transfert au 1er janvier 2006 de l'ensemble des biens et des moyens de l'association L'OASIS'S au bénéfice de AIDES.
Dans ce cadre, les immobilisations et amortissements (et les comptes rattachés) de L'OASIS'S sont intégrés dans le patrimoine de AIDES.

Dans les acquisitions d'immobilisations de l'exercice 2006 apparaît ainsi l'intégration des immobilisations transférées par l'association L'OASIS dont voici la composition :

- Matériel informatique :	1 364
- Mobilier :	1 126
	2 489

2/ Les opérations relatives à la fusion entre AIDES et AIDES ILE-DE-FRANCE

AIDES et AIDES ILE-DE-FRANCE ont conclu le 24 juin 2006 un traité de fusion s'appliquant le 31 décembre 2006. La convention prévoit le transfert au 31 décembre 2006 de l'ensemble des biens et des moyens de AIDES ILE-DE-FRANCE au bénéfice de AIDES.
Dans ce cadre, les immobilisations et amortissements (et les comptes rattachés) de AIDES ILE-DE-FRANCE sont intégrés au patrimoine de AIDES.

Dans les acquisitions d'immobilisations de l'exercice 2006 apparaît ainsi l'intégration des immobilisations transférées par AIDES ILE-DE-FRANCE dont voici la composition :

- Logiciels :	15 730
- Constructions :	274 408
- Installations générales, agencement et aménagement :	841 876
- Matériel de transport :	176 682
- Matériel de bureau :	35 149
- Matériel informatique :	221 409
- Mobilier :	128 276
- Immobilisations financières :	91 055
	1 784 586

Amortissements

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Montant début exercice**	**Augmentations dotations**	**Diminutions reprises**	**Montant fin exercice**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab., de recherche et dévelop.		997		997
Autres immobilisations incorporelles	553 173	3 189 599	8 342	3 734 430
	553 173	3 190 596	8 342	3 735 427
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	183 376	76 946	63 097	197 224
Constructions sur sol d'autrui	37 138	10 022		47 160
Constructions installations générales	75 494	16 323		91 817
Installations techn. et outillage industriel	123 085	21 815	1 142	143 759
Inst. générales, agencements et divers	344 667	818 338	12 791	1 150 214
Matériel de transport	318 458	119 392	25 195	412 655
Mat. de bureau, informatique et mobil.	847 061	433 905	70 876	1 210 091
Emballages récupérables et divers	1 523	330		1 853
	1 930 802	1 497 071	173 101	3 254 772
TOTAL GÉNÉRAL	**2 483 975**	**4 687 667**	**181 444**	**6 990 199**

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Amortissements linéaires**	**Amortissements dégressifs**	**Amortissements exceptionnels**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement, de recherche et développement	997		
Autres immobilisations incorporelles	3 179 176		
	3 180 173		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre	33 774		
Construction sur sol d'autrui	10 022		
Constructions installations générales	16 323		
Installations techniques et outillage industriel	21 815		
Installations générales, agencements et divers	37 095		
Matériel de transport	13 453		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	121 744		
Emballages récupérables et divers	330		
	254 557		
TOTAL GÉNÉRAL	**3 434 730**		

Amortissements (suite)

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement et de recherche		
Autres immobilisations incorporelles		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains		
Constructions sur sol propre		
Constructions sur sol d'autrui		
Constructions installations générales		
Installations techniques et outillage industriel		
Installations générales, agencements et divers		
Matériel de transport		
Matériel de bureau, informatique et mobilier		
Emballages récupérables et divers		
TOTAL GÉNÉRAL		

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Charges à répart. sur plus. exercices				
Primes de remboursem. des obligations				

Commentaire sur les amortissements

1/ Les opérations de fusion avec AIDES ILE-DE-FRANCE et l'association L'OASIS'S

Suite aux traités de fusion prévoyant le transfert de l'ensemble des biens et moyens de AIDES ILE-DE-France et de l'association L'OASIS'S dans le patrimoine de AIDES, il apparaît dans les comptes de l'exercice 2006 de AIDES l'intégration des amortissements des 2 entités.

a/ L'intégration des amortissements de L'OASIS'S dans les comptes de AIDES

- Matériel informatique :	505
- Mobilier :	354
	860

b/ L'intégration des amortissements de AIDES ILE-DE-FRANCE dans les comptes de AIDES

- Logiciels :	10 423
- Constructions :	43 171
- Installations générales, agencement et aménagement :	781 243
- Matériel de transport :	105 939
- Matériel de bureau :	32 009
- Matériel informatique :	165 454
- Mobilier :	113 410
	1 251 650

2/ Analyse de l'écart entre la comptabilité et le tableau des amortissements

Un écart apparaît entre l'augmentation des amortissements inscrite au bilan et la dotation effective de l'exercice figurant dans le compte de résultat.
Les dotations aux amortissements comptabilisées au compte de résultat s'élèvent à 3.434.730 €. Les augmentations d'amortissements présentées dans le tableau des amortissements s'élèvent à 4.687.667 €, soit un écart de 1.252.937 €.
Cette différence a pour explication, d'une part l'intégration dans le patrimoine de AIDES des éléments des associations fusionnées, et d'autre part les opérations internes de virement de compte à compte.

- transfert d'amortissements de L'OASIS'S :	860
- transfert d'amortissements de AIDES ILE-DE-FRANCE :	1 251 650
- virement de compte à compte AIDES Siège National :	428
	1 252 937

Provisions inscrites au Bilan

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour fluctuation des cours				
Amortissements dérogatoires				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant le 1.1.1992				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provsions pour litiges				
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges	304 549	150 915	137 043	318 422
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	**304 549**	**150 915**	**137 043**	**318 422**
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières	15 389		13 586	1 803
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients	1 547			1 547
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	**16 936**		**13 586**	**3 350**
TOTAL GÉNÉRAL	**321 486**	**150 915**	**150 629**	**321 772**

Commentaire sur les provisions

1/ Répartition des dotations et des reprises sur provisions

	Dotations	Reprises
- Eléments d'exploitation :	19 242	12 234
- Eléments financiers :	/	/
- Eléments exceptionnels :	131 673	136 352
	150 915	**148 586**

2/ Analyse de l'écart entre la comptabilité et le tableau des provisions

Un écart apparaît entre la diminution des provisions inscrites au bilan et les reprises effectives de l'exercice figurant dans le compte de résultat.
Les reprises sur provisions comptabilisées au compte de résultat s'élèvent à 148.586 €.
Les diminutions de provisions présentées dans le tableau des provisions s'élèvent à 150.629 €, soit un écart de 2.043 €.
Cette différence est liée à l'annulation d'une provision pour dépréciation de cautions versées lors de la sortie de ces cautions de l'actif qui aurait dû faire l'objet d'une reprise de provision et d'une charge exceptionnelle.

État des échéances des Créances et Dettes

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	229 946	34 161	195 785
Autres immobilisations financières	208 466		208 466
	438 412	34 161	404 251
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	58		58
Autres créances clients	79 762	79 762	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	10 517	10 517	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	26 018	26 018	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	155 669	155 669	
État - Divers	4 952 299	3 107 284	1 845 015
Groupe et associés			
Débiteurs divers	741 117	741 117	
	5 965 439	4 120 366	1 845 073
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	267 059	267 059	
TOTAL GÉNÉRAL	**6 670 910**	**4 421 586**	**2 249 324**

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	3 740 053	3 740 053		
- à plus d' 1 an à l'origine	681 684	205 842	449 125	26 717
Emprunts et dettes financières divers	862	862		
Fornisseurs et comptes rattachés	1 913 257	1 913 257		
Personnel et comptes rattachés	701 701	701 701		
Sécurité sociale et autres organismes	984 742	984 742		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	228 695	228 695		
Dettes sur immo. et comptes ratachés				
Groupe et associés	2 856	2 856		
Autres dettes	93 727	93 727		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	3 872 752	1 961 772	1 910 980	
TOTAL GÉNÉRAL	**12 220 330**	**9 833 508**	**2 360 105**	**26 717**

Commentaire sur l'état des échéances des créances et dettes

1/ L'intégration des emprunts de AIDES ILE-DE-FRANCE

Suite aux traités de fusion prévoyant le transfert de l'ensemble des biens et moyens de AIDES ILE-DE-France dans le patrimoine de AIDES, il apparaît dans les comptes consolidés de l'exercice 2006 l'intégration des emprunts en cours de AIDES ILE-DE-FRANCE :

- solde au 31/12/2006 :	139 102
- échéance à moins d'1 an :	24 763
- échéance de 1 à 5 ans	114 338

2/ Les échéances financières à plus d'1 an auprès des principaux bailleurs

La mise en place progressive de partenariats pluri-annuels avec les bailleurs conditionnent la réalisation financière des conventions sur plusieurs exercices d'où notre mention des échéances à plus d'un an pour les *principaux financeurs.*

a/ Répartition par financeur des créances de l'actif circulant à plus d'1 an

- Union Européeenne :	302 122
- Ministère des Affaires Etrangères :	1 456 354
- Ministère de l'emploi (programme Equal sur le Fonds Social Européen) :	86 539
	1 845 015

b/ Répartition par financeur des produits constatés d'avance à plus d'1 an et 5 ans au plus

- Union Européeenne :	213 935
- Ministère des Affaires Etrangères :	1 697 045
	1 910 980

Produits à Recevoir

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	1 316
Personnel	37
Organismes sociaux	25 041
État et subventions à recevoir	155 638
Divers, produits à recevoir	638 643
Autres créances	7 026
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	234
TOTAL	**827 935**

Charges à Payer

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	4 234
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	306 207
Dettes fiscales et sociales	1 060 957
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	42 461
Autres dettes	2 693
TOTAL	**1 416 552**

Charges et Produits Constatés d'Avance

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	267 059	3 872 752
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	**267 059**	**3 872 752**

Euro

Tableaux de suivi des Fonds Dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES	Fonds à engager au début de l'exercice A	Engagements à réaliser sur nvlles ressources affectées B	Utilisation en cours d'exercice C	Fonds restants à engager en fin d'exercice D=A+B-C
Fonds dédiés - Siège National	1 014	4 140		**5 154**
Fonds dédiés - Grand Est	50 869	49 838	46 736	**53 971**
Fonds dédiés - Nord Ouest Ile de France	74 106	66 217	74 106	**66 217**
Fonds dédiés - Grand Ouest	24 510	11 000	24 510	**11 000**
Fonds dédiés - Sud Ouest	23 752	126 050	7 000	**142 802**
Fonds dédiés - Auvergne Grand Languedoc	49 287	2 000	30 854	**20 432**
Fonds dédiés - Rhône Alpes Méditerranée	284 528	156 966	199 493	**242 001**
TOTAL (I)	**508 066**	**416 211**	**382 700**	**541 577**

II-RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC	Fonds à engager au début de l'exercice A	Engagements à réaliser sur nvlles ressources affectées B	Utilisation en cours d'exercice C	Fonds restants à engager en fin d'exercice D=A+B-C
Dons Manuels				
Fonds dédiés - Siège National				**0**
Fonds dédiés - Grand Est		6 220		**6 220**
Fonds dédiés - Nord Ouest Ile de France				**0**
Fonds dédiés - Grand Ouest				**0**
Fonds dédiés - Sud Ouest				**0**
Fonds dédiés - Auvergne Grand Languedoc				**0**
Fonds dédiés - Rhône Alpes Méditerranée				**0**
TOTAL A	**0**	**6 220**	**0**	**6 220**

	Fonds à engager au début de l'exercice A	Engagements à réaliser sur nvlles ressources affectées B	Utilisation en cours d'exercice C	Fonds restants à engager en fin d'exercice D=A+B-C
Legs et donations				
Fonds dédiés - Siège National				**0**
Fonds dédiés - Grand Est				**0**
Fonds dédiés - Nord Ouest Ile de France				**0**
Fonds dédiés - Grand Ouest				**0**
Fonds dédiés - Sud Ouest				**0**
Fonds dédiés - Auvergne Grand Languedoc		29 740		**29 740**
Fonds dédiés - Rhône Alpes Méditerranée				**0**
TOTAL B	**0**	**29 740**	**0**	**29 740**
SOUS TOTAL A + B (II)	**0**	**35 960**	**0**	**35 960**
TOTAL GENERAL I + II	***508 066***	***452 171***	***382 700***	***577 537***

Euro

Commentaire sur les fonds dédiés

1/ Analyse de l'écart entre la comptabilité et le tableau des fonds dédiés

a/ Analyse de l'écart entre l'augmentation des fonds dédiés inscrite au bilan et les engagements effectifs de l'exercice figurant dans le compte de résultat

Les engagements sur fonds dédiés comptabilisés au compte de résultat s'élèvent à 418.444 €.
Les augmentations présentées dans le tableau des fonds dédiés s'élèvent à 452.171 €, soit un écart de 33.727 €.
Cette différence a pour origine l'intégration par AIDES lors de l'exercice 2006 des reliquats de fonds dédiés des 2 entités fusionnées :

- association L'OASIS'S : 4.917 €
- AIDES ILE-DE-FRANCE : 28.810 €

Ces opérations justifient l'écart entre les augmentations de fonds dédiés inscrites dans le tableau ci-dessus et celles comptabilisées au compte de résultat (452.171 - 4.917 – 28.810 = 418.444).

b/ Analyse de l'écart entre la diminution des fonds dédiés inscrite au bilan et les reprises effectives de l'exercice figurant dans le compte de résultat

Les engagements réalisés sur fonds dédiés comptabilisés au compte de résultat s'élèvent à 378.209 €.
Les reports présentés dans le tableau des fonds dédiés s'élèvent à 382.700 €, soit un écart de 4.491 €.
Cette différence a pour origine la réaffectation d'un fonds dédié d'un montant de 4.491 € directement en subvention d'investissement, selon l'accord conclu avec le financeur : cette opération est sans incidence sur les comptes de gestion.

2/ Répartition des fonds dédiés par financeurs

- Financement FSE :	52 180
- Financement DDASS/DRASS :	361 128
- Financement CPAM/CRAM/CNAM :	65 200
- Financement Conseils Régionaux :	8 600
- Financement Conseils Généraux :	5 053
- Financement autres ministères :	6 820
- Financement des communes :	2 500
- Financement AGEFIPH :	4 500
- Financement autres établissements publics :	19 010
- Financement SIDACTION :	6 366
- Financement autres établissements privés :	10 220
- Donateurs privés :	35 960
	577 537

Effectifs

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 24-22)

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres dirigeants	12	
Cadres	74	
Agent de maîtrise et techniciens		
Employés	261	
TOTAL	347	

Commentaire :

- Il s'agit de l'effectif de l'association AIDES en nombre de personnes au 31/12/2006
- L'effectif en équivalent temps plein s'élève à 300 personnes
- Les données sont extraites du bilan social 2006

Avertissement : en application de l'art. 9 de l'ordonnance n° 2005-856 du 28 juillet 2005, le compte d'emploi des ressources est présenté pour la première fois dans l'annexe des comptes annuels. L'annexe décrit les modalités d'élaboration retenues pour établir le compte d'emploi annuel des ressources, prévu à l'art. 4 de la loi n° 91-772 du 7 août 1991, en l'absence de référentiel comptable applicable à ce jour.

Compte d'emploi 2006 des ressources collectées auprès du public :

EMPLOIS DES FONDS PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC			RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC		
	2006 en euros	2005 en euros		2006 en euros	2005 en euros
MISSIONS SOCIALES	2 148 496	1 246 805			
Conseil en méthodologie et évaluation des actions	67 362	29 302			
Formation	175 674	75 521	Dons virements permanents	4 712 059	1 298 482
Soutien des personnes et action sociale et juridique, Insertion socio-professionnelle	173 656	227 443			
Aide à domicile	-	-	Dons manuels issus des opérations de collecte de fonds	1 298 022	1 420 317
Prévention et réduction des risques: action communautaire	105 184	155 766			
Action thérapeutique, information sur les traitements et recherche	183 270	97 156	Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	923 457	569 085
Information et sensibilisation du public, plaidoyer politique	636 601	419 400			
Actions internationales	502 065	200 316	Produits de la vente des dons en nature	20 801	104 206
Animation des Délégations - *Développement du réseau AIDES* (depuis 2005)	304 685	41901	Report des ressources non *utilisées des campagnes* antérieures	-	3 313
FRAIS D'APPEL COLLECTE	4 084 442	1 333 741	Legs, donations et autres libéralités	393 314	557 845
FONCTIONNEMENT / PARTICIPAT° RESULTAT	1 119 255	1 372 702	Autres fonds privés (tickets services)	40 500	
RESSOURCES NON UTILISEES REPORTEES SUR L'ANNEE SUIVANTE	35 960	-			
TOTAL EMPLOIS	7 388 152	3 953 248	TOTAL RESSOURCES	7 388 152	3 953 248

Euro

ANNEXE AU COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC DE L'EXERCICE 2006

En vertu des articles 3 et 4 de la loi n° 91-772 du 7 août 1991, les organismes qui font appel à la générosité du public dans le cadre national avec de grands moyens de communication ou sur la voie publique sont tenues d'établir un Compte d'Emploi des Ressources Collectées auprès du Public.

AVERTISSEMENT :

Ce document présente uniquement les Ressources Collectées auprès du Public, qui constituent 27% des produits de l'association en 2006. Ces produits incluent la valorisation des espaces de communication. Ce document n'est donc pas révélateur de la situation financière de AIDES dans son intégralité, mais rend compte de l'utilisation des dons et autres fonds issus de la générosité du Public.

I – COMMENTAIRES SUR LES EMPLOIS ET RESSOURCES

1) PRESENTATION DES RESSOURCES

Les ressources présentées dans le Compte d'Emploi des Ressources Collectées auprès du Public regroupent les comptes comptables suivants :

Compte comptable	Libellé	Montant 2006	Montant 2005
75430000	**Dons virements permanents**	**4.712.059 €**	**1.298.482 €**
75450000	**Dons manuels issus des opérations de collecte de fonds**	**1.298.022 €**	**1.420.317 €**
75410000	Dons avec reçus	387.012 €	317.844 €
75420000	Dons sans reçus	158.283 €	38.538 €
75470000	Autres dons	378.162 €	212.703 €
Sous total autres produits liés à l'appel de la générosité du public		**923.457 €**	**569.085 €**
7545....	**Part concernant les produits de la vente des dons en nature**	**20 801 €**	**104.206 €**
789500 & 789700	**Report des ressources (dons & legs) non utilisées les années antérieures**	**0 €**	**3.313 €**
75500000	**Legs**	**393.314 €**	**557.845 €**
75440000	**Tickets Services Offerts**	**40.500 €**	**-**
Total des ressources à affecter		**7.388.152 €**	**3.953.248 €**

L'arrêté du 30 Juillet 1993 fixe la liste des rubriques du Compte d'Emploi des Ressources Collectées auprès du Public. Les produits de la vente des dons en nature doivent être identifiés à part entière. La comptabilité générale de AIDES n'intègre pas cette spécificité ; la part des produits de la vente de dons en nature a été identifiée uniquement en comptabilité analytique. Elle concerne uniquement la braderie de Marseille (20 801 €).

Il est à constater une croissance sans précédent de 85% des ressources collectées auprès du public soit +3 434 k€ entre 2005 et 2006. Cette hausse est essentiellement due à la hausse des prélèvements automatiques (+ 3.414 k€) conséquence du développement de nos campagnes de sensibilisation dans la rue. En contre-partie, les frais de collecte ont augmenté de 2.750 k€ par rapport à 2005. Nous constatons également une baisse des legs (-30%). La rubrique « autres dons », liée au compte 7547, concerne principalement les dons provenant d'entreprises privées n'exigeant pas de compte-rendu financier sur les dons octroyés.

En 2006, contrairement à 2005, nous avons ajouté la valorisation des tickets services offerts. (41 k€). L'intégralité de ces tickets services est utilisée pour le soutien des personnes dans nos missions sociales. Pour information, les tickets services obtenus en 2005 s'élevaient à 51 k€.

2) PRESENTATION DES EMPLOIS

Les emplois ont été divisés en plusieurs catégories. Celles-ci correspondent à la comptabilité analytique de l'association. Il est à noter que les dons ne financent qu'une partie de nos activités et que les sommes indiquées ne correspondent pas au coût de revient global de ces activités.

LES MISSIONS SOCIALES :
Elles regroupent l'ensemble des activités de l'association à destination des personnes touchées ou proches de l'épidémie à VIH.

- Le conseil en méthodologie et évaluation des actions :

Cette activité est la garantie de la pertinence et de la qualité des actions des délégations AIDES. Il s'agit d'apporter un support méthodologique aux actions de terrains.

- la formation :

Etant donné la complexité des traitements, des parcours de vie des personnes venant à AIDES et des réponses à leur apporter, des formations sont régulièrement faites pour les membres de l'association, volontaires et salariés, pour garantir la qualité de l'action de AIDES.

- le soutien des personnes, action sociale et juridique, insertion socio-professionnelle :

On retrouve dans cette catégorie l'accueil des personnes, les actions d'hébergement (thérapeutique, famille d'accueil, social), de loisirs et de convivialité, l'insertion sociale et professionnelle, le conseil social et/ou juridique, les aides financières, les groupes de soutien (groupes de parole, permanences hospitalières...)

- la prévention et la réduction des risques, action communautaire :

De nombreuses actions de prévention sont menées auprès du grand public mais aussi des populations plus vulnérables à l'épidémie de VIH, selon leurs particularités : migrants, sourds, jeunes, femmes, détenus, homosexuels, usagers de drogue...

- l'action thérapeutique, l'information sur les traitements et recherche :

Etant donné la complexité et la lourdeur des traitements anti-VIH, ainsi que les différents aspects médicaux de la maladie, des actions d'information (universités des personnes touchées, week-end de formations, atelier santé) sont menées dans les délégations. Des brochures et le journal REMAIDES informent également les malades et séropositifs sur les différentes avancées et changements médicaux. Enfin, une participation active aux conférences et congrès de recherche permet de porter la voix des malades, de participer et d'influer sur les recherches en cours.

- Information et sensibilisation du public, plaidoyer politique :

Il s'agit de campagnes d'envergure nationale, et également au niveau local, de communication sur le VIH, ses modes de contamination, l'importance du préservatif... Un temps important est également consacré au plaidoyer auprès des pouvoirs publics, pour que les lois s'adaptent aux problèmes rencontrés sur le terrain (droit des malades...).

- Actions internationales :

Elles sont menées en partenariat avec des associations d'autres pays, en Afrique et en Europe. Au delà de la prévention, ces actions regroupent également de la prise en charge médicale et psycho-sociale des malades et de leurs proches, ainsi que des actions de lobbying international pour un accès aux traitements pour tous.

- Animations des délégations AIDES, développement du réseau :

En 2005, une direction du développement a été créée. Le développement du réseau AIDES a pour objectif de répondre aux recommandations de l'IGAS (Inspection Générale des Affaires Sanitaires et Sociales) qui nous recommandait en 2004 d'assurer la meilleure couverture possible du territoire. Ceci s'est traduit par l'ouverture de délégation en Guyane et de fusion avec d'autres associations, notamment dans la Marne. En 2006, cette direction du développement intègre également les éditions, la communication interne ainsi que la coordination du réseau.

FRAIS D'APPEL DE LA COLLECTE :

Il s'agit des coûts de recherche de fonds privés, dons des particuliers ou des entreprises, legs, donations. Ces frais d'appel de la collecte se décomposent en frais de collecte (campagnes de marketing direct), en frais de traitement (gestion de la base de données, reçus fiscaux…), en autres frais de collecte auprès des entreprises ou en régions et en gestion des legs et donations.

FONCTIONNEMENT :

On y retrouve la direction générale, les services financiers (comptabilité, gestion, audit interne), le Commissariat aux Comptes, la paye, le secrétariat, la gestion des ressources humaines, les services généraux et informatique et les différents coûts liés à une activité professionnelle (photocopies, téléphone, courrier, fournitures…), la vie associative de l'Association (Conseil d'Administration, Bureau, Présidence), les frais liés à la représentation des salariés et les frais financiers. Ces derniers sont importants étant donné le versement toujours décalé des subventions publiques, contrairement aux dépenses qui sont réglées au moment de l'action.

RESSOURCES NON UTILISEES REPORTEES SUR L'ANNEE SUIVANTE

Certains dons ou legs sont affectés à une action particulière qui n'a pas pu être réalisée dans son intégralité l'année du don. Ces ressources sont alors reportées sur l'année suivante.

II - MODALITES DE REPARTITION DU FINANCEMENT DES EMPLOIS ENTRE LES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC ET LES AUTRES PRODUITS

Les ressources de AIDES sont principalement composées de :

- subventions (d'Etat, de la Commission Européenne, des collectivités locales, des fondations ou entreprises privées et autres organismes sociaux),
- de la collecte de fonds (dons, legs et donations),
- des cotisations des volontaires de l'association,
- de la participation financière des usagers aux actions,

Sauf demande expresse des donateurs, les fonds collectés auprès du public sont affectés aux missions sociales, aux frais d'appel de la collecte, aux frais de fonctionnement, aux ressources non utilisées reportées sur l'année suivante et à la participation au résultat de l'exercice conformément à l'objet social et aux décisions d'affectation du Conseil d'Administration de AIDES.

Priorités d'affectation des ressources collectées auprès du public :

- décision du Conseil d'Administration sur une affectation spécifique,
- coût des missions sociales insuffisamment ou non financé par les subventions,
- coût du fonctionnement insuffisamment ou non financé par les subventions,

COUT DES MISSIONS SOCIALES :

L'affectation des ressources collectées auprès du public vient dans la plupart des cas compléter une insuffisance de financement par les subventions. Le montant affecté aux missions de AIDES n'est donc pas attribué précisément à une charge particulière (déplacements, photocopies...).

COUT DE LA COLLECTE :

L'affectation des ressources collectées auprès du public sert à financer :

- le coût des salariés du service,
- les honoraires de l'agence de marketing externe,
- les prestations liés à notre investissement dans la collecte dans la rue,
- les coûts de conception des messages envoyés par mailing aux donateurs,
- les frais d'édition,
- les frais d'affranchissement,
- les frais de traitement des dons (prestataire externe chargé de la gestion de la base de données des donateurs, édition des reçus fiscaux),
- les services bancaires,
- une quote-part de charges indirectes (téléphone, photocopies, fournitures de bureau...)

COUT DE FONCTIONNEMENT :

AIDES est organisé en trois niveaux : un siège, 6 délégations régionales en 2006, et une soixantaine de délégations départementales.

Dans les délégations départementales, le coût de la structure départementale (loyer, téléphone, photocopies affranchissement...) a été réparti sur les actions du département en fonction du poids pondéré des charges directes des actions concernées (hors fonds dédiés).
Pour certains départements, les frais de la structure départementale ont été répartis suivant des clefs de répartition fixées.

Il est à préciser que depuis 2004 et la signature d'une convention triennale avec la Direction Générale de la Santé, les frais des structures régionales sont principalement pris en charge par ce financement national et sont intégrés dans les coûts de fonctionnement.

III – NATURE ET QUANTITE DES AIDES EN NATURE PERCUES PAR AIDES

Les aides en nature ne figurent pas dans le Compte d'Emploi Annuel des Ressources Collectées auprès du Public mais sont données à titre d'information dans cette annexe.

1- CAMPAGNES DE PUBLICITE OFFERTES

Les opérations de communication externe de AIDES sont organisés, entre autres, sous forme de campagnes grand public. Ces campagnes de sensibilisation ont été réalisées en partenariat avec des entreprises de communication privées qui ont offert certaines prestations à l'Association.

Ces prestations effectuées à titre gracieux ont été estimées de la façon suivante pour l'exercice 2006 :

- Campagne Grande Cause Nationale :	75.000 €
- Campagne « Parole de Séropositive » :	72.663 €
- Transat AG2R / Voilier AXA Atout Coeur :	48.000 €
- Court Métrage " Retour de la Capote" :	120.000 €
- Court Métrage « Sugar Baby Love » :	2.050.000 €
- Campagne « été » : « protégez vous aussi des mauvais coups »:	68.972 €
- Campagne « si j'étais séropositive » :	1.170.000 €
- Partenariats divers (hors campagnes) :	2.000 €
- Espaces gracieux négociés en presse (Hors campagnes) :	547.839 €
	4.154.474 €

Cette valorisation n'est qu'une estimation basée sur le prix du marché, mais qui sont très variables d'un projet à l'autre et qui, accessoirement, peuvent être négociés avec des conditions particulières (remises, etc…).

2- AUTRES DONS EN NATURE

Certaines collectivités locales mettent à la disposition de délégations de AIDES des locaux et du matériel. Des préservatifs et autres outils de prévention sont parfois donnés à l'association.

Au 31 décembre 2006, le recensement de ces ressources en nature n'a pu être effectué.

IV – ETAT DES EFFECTIFS BENEVOLES

La valorisation du volontariat ne figure pas dans le Compte d'Emploi Annuel des Ressources Collectées auprès du Public mais sont données à titre d'information dans cette annexe.

Les heures de volontariat ont été valorisées dans le rapport d'activité annuel de AIDES et dans l'annexe des comptes annuels de l'exercice 2006. Ces heures comprennent à la fois le temps passé sur les actions de l'Association (prévention, réduction des risques, soutien des personnes, actions internationales...) et le temps autour de la vie associative (conseils des départements, conseil de régions, conseils d'administration, assemblées générales...).

La vie associative est une part importante du volontariat de AIDES, car c'est lors des débats au sein de ces institutions que s'élaborent la politique de AIDES, et sa transformation en actions tant en interne, qu'en actions de lobby vers l'extérieur. La vie associative fait donc partie des missions sociales de AIDES, puisque c'est par elle que se construit la parole des personnes touchées par le sida.

En 2006, il a été relevé 190.372 heures de volontariat, valorisées à 18,50 € (charges sociales comprises). Les heures de volontariat ont ainsi été valorisées pour 3.521.882 € pour l'année 2006.

RAPPORT SPECIAL

AIDES
Tour Essor
14, rue Scandicci
93500 PANTIN

EXERCICE 2006

RAPPORT SPECIAL

DU

COMMISSAIRE AUX COMPTES

AIDES
Tour Essor
14 Rue Scandicci
93500 PANTIN

EXERCICE 2006

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Les conventions décrites dans le présent rapport concernent toutes les opérations intervenues au cours de l'exercice 2006, ainsi que les conventions antérieures dont l'exécution s'est poursuivie.

A - Conventions et engagements conclus au cours de l'exercice

En application de l'article 25-2 du décret du 1er mars 1985, nous avons été avisés des conventions et engagements visées à l'article L. 612-5 du Code de Commerce qui sont intervenus au cours de l'exercice.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 25-1 du décret du 1er mars 1985, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vu de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1°) Frais de déplacement, missions réglés directement par l'Association ou remboursés aux administrateurs.

A ce titre, pour l'exercice 2006, et pour les administrateurs suivants de AIDES, ces sommes se sont élevées à :

Mme Catherine AUMONT	2 697,56 €
Mr Jean Pierre BUCHMANN	315,70 €
Mr Stéphane CALMON	2 153,38 €
Mme Graciela CATTANEO	2 159,09 €
Mr Joël CLEAUD	2 617,99 €
Mr Francis DURAND	679,88 €
Mr Samuel GALTIE	1 030,20 €
Mr Dominique GANAYE	9 814,80 €
Mr Patrick GREGORY	5 525,83 €
Mme Isabel LEFEBVRE	116,23 €
M Philippe LEGAY	82,32 €
Mme Christiane MARTY-DOUBLE	3 334,78 €
Mr Christophe POROT	6 464,34 €
Mme Elisabeth RAMEL	2 590,49 €
Mme Françoise RIEDEL	1 783,78 €
Mr Christian SAOUT	19 659,67 €
Mme Claude-Esther SCHMITT	513,55 €
Mr Michel SIMON	4 338,15 €
Mr Bruno SPIRE	5 816,11 €
Mme Marie SUZAN	2 811,56 €
Mr Christian VERGER	2 759,46 €

Total :	**77 264,87 €**

2°) Frais de télécommunication des administrateurs de AIDES

A ce titre pour l'exercice 2006, et pour les administrateurs suivants, ces frais se sont élevés à :

Mme Catherine AUMOND	641,38 €
Mr Stéphane CALMON	307,62 €
Mme Graciela CATTANEO	521,98 €
Mr Samuel GALTIE	39,99 €
Mme Françoise RIEDEL	697,03 €
Mr Christian SAOUT	3 177,69 €

Total :	**5 385,69 €**

3°) Frais divers remboursés aux administrateurs

A ce titre, et pour l'exercice 2006, il a été remboursé à :

Mme Catherine AUMOND :	48,25 €
M Dominique GANAYE :	34,75 €
M Samuel GALTIE :	30,00 €
M Patrick GREGORY :	57,75 €
M Christian SAOUT :	204,20 €

Total :	**374,95 €**

B - Conventions et engagements conclus au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1°) Prêts

- Le Conseil d'Administration en date du 17 mai 2004, a autorisé l'Association AIDES à porter le prêt accordé à Monsieur Christian SAOUT à 18 500 €. Au 31 décembre 2006, le capital restant dû par Monsieur Christian SAOUT s'élève à 9 275 €.

- Le Conseil d'Administration en date du 2 décembre 2004, a autorisé l'Association AIDES à porter le prêt accordé à Monsieur Christian VERGER à 6 860,21 €. Au 31 décembre 2006, le capital restant dû par Monsieur Christian VERGER s'élève à 3 560,21 €.

2°) Mise à disposition d'un appartement de fonction.

Depuis mars 2000, AIDES met à disposition du Président de l'Association, Monsieur Christian SAOUT, un appartement de fonction.

Au titre de l'exercice 2006, le loyer annuel et les différentes charges réglées par AIDES se sont élevés à 7 328,06 €

Le dépôt de garantie correspondant s'élève à 916 €. Le Bureau du Conseil d'Administration du 28 mars 2000 a décidé à l'unanimité cette mise à disposition.

3°) Avance accordés à un administrateur

AIDES a accordé une avance sur frais de déplacement de 1 500€ à Monsieur Christian SAOUT.

Fait au Tourne,
Le 18 juin 2007

P/la SA DURAND et Associés
Nicolas de LAAGE de MEUX
Commissaire aux comptes et Mandataire social